

## Lignes directrices sur la participation au programme

#ÉlevezvoscompétencesAtlantique est un endroit pour collaborer, poser des questions, discuter, obtenir des commentaires et rester à jour. Nous avons élaboré un ensemble de lignes directrices pour vous aider à naviguer dans la communauté :

### **Créez une discussion**

Nous encourageons les membres à créer une discussion significative et respectueuse sur leurs expériences et leur travail de cours. Nous avons un certain nombre de chaînes thématiques. Veuillez utiliser le canal approprié.

### **Présentez-vous**

Tous les membres de #ÉlevezvoscompétencesAtlantique sont encouragés à se présenter dans le canal #The-hub-français à leur arrivée. Donnez à la communauté une brève description de qui vous êtes et de ce sur quoi vous travaillez. N'hésitez pas à partager ce que vous attendez de la communauté.

### **Créez des fils de conversation pour vos réponses**

Pour garder nos canaux organisés, nous vous demandons de créer des conversations dans Slack threads. Cela permet aux participants d'avoir plusieurs conversations en même temps, et garde l'historique du canal bien organisé.

### **Soyez authentique**

Nous encourageons les membres à utiliser leur vrai nom et à se présenter avec une photo de profil

## **Agissez de manière professionnels**

#ÉlevezvoscompétencesAtlantique est une communauté de professionnels. Soyez respectueux et courtois envers les autres membres. Comme pour tout grand groupe de personnes, des désaccords peuvent survenir. Nous comprenons que vous aurez des opinions divergentes, mais nous attendons toujours de la courtoisie pendant un débat, et nous attendons de vous que vous vous absteniez d'attaques personnelles. Le recours excessif à la profanation n'est ni professionnel ni respectueux et ne sera pas toléré.

## **Maintenez des comportements appropriés**

La Loi sur les droits de la personne de la Nouvelle-Écosse interdit le harcèlement sexuel, le harcèlement et la discrimination fondés sur l'âge, la race, la couleur, la religion, la croyance, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'expression sexuelle, la déficience physique ou mentale, la crainte irrationnelle de contracter une maladie, l'origine ethnique, nationale ou autochtone, la situation de famille, l'état matrimonial, la source de revenu, les convictions politiques, l'affiliation ou l'activité, ou les personnes associées à une personne ayant les caractéristiques énumérées ci-dessus.

Voici une liste partielle des comportements de harcèlement inacceptables et illégaux :

- Avances sexuelles non désirées.
- Comportement visuel : faire des gestes sexuels, ou afficher des objets, images, dessins animés ou affiches sexuellement suggestifs.
- Comportement verbal : faire ou utiliser des commentaires désobligeants, des épithètes, des insultes.
- Blagues sexuellement explicites, commentaires sur le corps ou les vêtements. ●

Les avances ou propositions sexuelles à l'oral.

- Violence verbale de nature sexuelle, commentaires verbaux graphiques sur le corps d'un individu, mots sexuellement dégradants pour décrire un individu, ou lettres, notes ou invitations suggestives ou obscènes.
- Remarques graves ou grossières, dégradantes ou offensantes.
- Menaces, intimidation ou représailles.

### **Maintenir l'intégrité académique**

Le plagiat ne sera pas toléré. Assurez-vous que votre travail vous appartient. Vous pouvez travailler avec d'autres participants, mais vos devoirs doivent être dans vos propres mots.

### **Violations des règles**

Le non-respect de la charte de la communauté peut entraîner la suppression de vos messages (à la discrétion de l'administrateur). Une violation répétée entraînera la perte de l'accès à la communauté.

Nous nous réservons le droit de révoquer l'accès de tout participant qui ne se comporte pas professionnellement ou respectueusement envers nous en tant que personnel administratif, assistants pédagogiques ou les autres participants au programme.

La violation peut entraîner une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement du programme Élevez vos compétences Atlantique. La discipline peut consister en un avertissement écrit, ou un renvoi, selon la gravité de la violation et d'autres considérations appropriées.

### **HEURES DE TRAVAIL**

Les heures normales d'ouverture de DNS sont de 9h00 à 17h00. Du lundi au vendredi

inclus (hors jours fériés).